

Élection 2019 : Guide des programmes des partis



L'ACTS plaide en faveur d'une politique sociale progressiste à l'échelle nationale.

Le présent document a pour but d'aider les travailleuses et travailleurs sociaux à comparer les positions politiques récentes de l'ACTS avec les engagements des quatre principaux partis politiques en lice. Veuillez noter que ce document ne représente pas toutes les priorités et positions de l'ACTS : pour examiner tous les énoncés récents de l'ACTS, [cliquez ici](#).

Le Guide des programmes des partis de l'ACTS sera mis à jour à mesure que les quatre principaux partis dévoileront leur programme et leurs engagements pour les élections de 2019.

Le Nouveau Parti démocratique du Canada est le seul parti qui a déjà rendu son programme public.

A

L'ACTS souscrit pleinement aux engagements du parti.

B⁺

Les engagements satisfont la plupart des objectifs de l'ACTS.

B

Les engagements marquent des premiers pas vers les objectifs de l'ACTS.

C

Aucun engagement substantiel n'a été pris pour accomplir les objectifs de l'ACTS.

FAIL

Les engagements sont contraires aux objectifs de l'ACTS.

Les notes sont attribuées en fonction des antécédents et des engagements récents.

SANTÉ MENTALE

L'ACTS demande au gouvernement fédéral de faire en sorte que la parité en santé mentale soit établie par une loi, de manière que tous ceux qui vivent au Canada aient **accès aux soins de santé mentale, tout autant qu'aux soins physiques**.

Aucun parti n'a encore adopté le concept de *parité* par voie législative, mais à défaut d'atteindre cet objectif stratégique, **l'ACTS préconise également un financement accru de la santé mentale, un meilleur accès et une réduction des obstacles** aux soins et un suivi et un développement solides des pratiques nouvelles et exemplaires.

Enfin, l'ACTS croit que nous devons **mieux intégrer la santé mentale et la « toxicomanie » au Canada** : L'ACTS préconise **la collaboration et le partage entre les systèmes de santé mentale** et les systèmes visant à **régler les problèmes liés à la consommation d'alcool et d'autres drogues**.

			
Le Parti conservateur du Canada (CCP) a créé la Commission de la santé mentale du Canada et s'est engagé publiquement à poursuivre son mandat. Le chef Andrew Scheer a déclaré que, s'il est élu, le PCC maintiendra l'augmentation de trois pour cent par année du Transfert canadien en matière de santé et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux.	Le bilan du Parti libéral du Canada (PLC) est assez solide : le budget de 2017 prévoyait, dans une série d'accords bilatéraux, 5 milliards de dollars sur 10 ans pour les soins de santé mentale. Le PLC a également été le fer de lance de l'élaboration d'indicateurs de rendement — approuvés depuis par les ministres de la Santé du Canada — afin de mesurer les progrès et de rendre des comptes.	Le programme du Nouveau Parti démocratique du Canada (NPD) stipule ce qui suit : « Les néo-démocrates croient que nous devons travailler à la mise en place de soins de santé qui nous couvrent de la tête aux pieds. Les soins de santé mentale devraient être disponibles gratuitement pour les personnes qui en ont besoin. » Le programme du NPD s'engage également à « faire face à la crise des opioïdes » en « déclarant une urgence de santé publique ».	Le programme 2015 du Parti vert du Canada (PVC) comprenait un engagement à « augmenter les transferts pour les patients en santé mentale non institutionnalisés, notamment les enfants et les jeunes pour fournir un soutien communautaire adéquat et un soutien en consultation externe, et les soins aux patients hospitalisés, y compris dans les régions rurales, où l'absence d'installations et de professionnels est aiguë. » Il s'engageait également à « accroître le financement d'une solide stratégie globale en matière de santé mentale pour tous les Canadiens dans le besoin ».
			

LOGEMENT

L'ACTS appuie fermement la nouvelle Stratégie nationale sur le logement. Toutefois, certains aspects doivent encore être traités et, en tant que fière membre de [l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine](#), l'ACTS préconise la création d'une **Stratégie de logement autochtone urbaine, rurale et nordique** et recommande que le gouvernement fédéral **protège le parc actuel des logements communautaires**, ainsi que **l'offre accrue en logement social et sans but lucratif**.

			
Le message du Parti conservateur du Canada (PCC) en vue des élections de 2019 visait à rendre l'achat d'une maison plus accessible, en particulier pour les Millénariaux qui cherchent à pénétrer le marché immobilier. 	Le Parti libéral du Canada (PLC) a présenté en 2017 la toute première Stratégie nationale sur le logement, qui investira 40 milliards de dollars dans la création de 100 000 nouveaux logements abordables, la réparation et la rénovation de 300 000 logements et le retrait de 530 000 ménages ayant des besoins impérieux de logement. Cette stratégie a été largement saluée par les défenseurs du droit au logement. L'actuel ministre de l'Enfance, de la Famille et du Développement social, Jean-Yves Duclos, a déclaré publiquement que la Stratégie nationale sur le logement est conçue pour évoluer afin de toujours mieux répondre aux besoins des Canadiens. 	Le Nouveau Parti démocratique du Canada (NPD) promet « de créer un demi-million de nouveaux logements abordables de qualité au cours des 10 prochaines années » et « d'aider les locataires qui sont au point de rupture avant qu'il soit trop tard avec une allocation logement dans le budget 2019 ». Le chef Jagmeet Singh a également déclaré que le NPD amorcera le processus en supprimant la taxe fédérale sur la construction de nouveaux logements abordables dans le prochain budget fédéral. » 	Le Parti vert du Canada (PVC), en 2015, a préconisé ce qui suit : « Créer une approche culturellement adaptée selon le principe de "Logement d'abord" pour fournir un soutien immédiat aux personnes en situation chronique d'itinérance. » Et « Accroître l'accès au logement social pour les Autochtones vivant dans les réserves et hors réserve. » 

PSYCHOTROPES et CODE CRIMINEL

L'ACTS recommande les mesures et pratiques suivantes pour promouvoir une approche de santé publique du bien-être au Canada :

- la [décriminalisation de toutes les substances psychotropes](#),
- [des approches de réduction des méfaits](#) pour la consommation problématique de psychotropes,
- et la [suppression des peines minimales obligatoires](#).

			
Le PCC s'est toujours opposé aux sites de consommation surveillée, ainsi qu'à la décriminalisation des drogues. La dernière fois que le PCC a formé le gouvernement, il a adopté le projet de loi C-10, qui renforce les peines minimales obligatoires au Canada. Plus récemment, le chef Andrew Scheer s'est engagé à introduire des peines minimales obligatoires plus sévères. FAIL	Le PLC a adopté en 2016 le projet de loi C-2 qui a facilité l'ouverture de nouveaux lieux d'injection sûrs. Au cours de son mandat précédent, le PLC a également confié la responsabilité de la politique fédérale en matière de drogues au ministère de la Santé plutôt qu'à celui de la Justice. Le PLC a également décriminalisé le cannabis au cours de son mandat précédent, mais le chef Justin Trudeau a déclaré qu'il ne prévoyait pas la décriminalisation des autres substances psychotropes. Bien que l'abolition des peines minimales obligatoires ait été l'une de leurs promesses électorales en 2015, les Libéraux n'ont pas encore pris de mesures fermes à cet égard. B+	Le NDP promet de « mettre fin à la criminalisation et à la stigmatisation de la toxicomanie », de « collaborer avec les provinces pour appuyer les sites de prévention des surdoses et d'élargir l'accès au traitement sur demande pour les personnes aux prises avec une toxicomanie ». Le chef Jagmeet Singh a publiquement critiqué le PLC pour ne pas avoir réussi à faire reculer les « peines minimales obligatoires de style républicain ». A	Le PVC a promis de « lancer une consultation publique sur la décriminalisation des drogues illicites » et de « fournir un financement accru aux sites d'injection sécuritaires, aux établissements de traitement et à la désintoxication. » Ils ont aussi promis « d'abroger toutes les lois pénales de l'ère Harper créant des peines minimales obligatoires ». A

PAUVRETÉ

L'ACTS exhorte le gouvernement fédéral à [mettre en œuvre une garantie universelle de revenu de base](#) (GRBu) pour mettre fin à la pauvreté au Canada.

De plus, pour assurer **la responsabilisation et la transparence** nécessaires à la réussite de projets essentiels comme la nouvelle *Stratégie nationale de réduction de la pauvreté*, L'ACTS demande instamment l'adoption d'une nouvelle [Loi sur l'action sociale](#). Bien qu'aucun parti n'ait adopté le concept de la *Loi sur l'action sociale* proprement dite, l'ACTS préconise des politiques et des pratiques qui favorisent une responsabilisation accrue et un fédéralisme coopératif dans notre pays.

			
Le PCC a toujours et plus récemment promu la réduction de la pauvreté au moyen d'allègements ou d'incitatifs fiscaux. L'administration Harper a également instauré la Prestation universelle pour la garde d'enfants, qui verse des mensualités fixes pour les jeunes enfants. Cette prestation n'a pas été réduite pour les familles à revenu élevé ni augmentée pour les familles à faible revenu. Jusqu'à présent, le PCC ne s'est pas prononcé sur les mesures à prendre pour s'attaquer de façon énergique et définitive à la pauvreté. 	Au cours du dernier mandat, le PLCa instauré la nouvelle Allocation canadienne pour enfants, qui a sorti de nombreuses familles de la pauvreté. De plus, le PLC a présenté la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté tant attendue, qui établit pour la première fois un seuil de pauvreté. Ce changement a également entraîné la création d'un Conseil consultatif national sur la pauvreté composé de personnes ayant une expérience vécue. 	Les NPD s'est engagé à travailler « avec les provinces pour lancer un projet pilote national de revenu de base ». Le programme néo-démocrate de 2019 énumère également les mesures holistiques suivantes pour mettre fin à la pauvreté : élaboration de programmes de nutrition scolaire, logement abordable, protection des pensions et une meilleure sécurité financière pour les aînés. 	Le PVC « établirait un revenu de subsistance garanti pour assurer que chaque Canadien puisse vivre dans la dignité et l'indépendance ». Le PVC souligne également les inefficacités et les problèmes des systèmes actuels : « Le système actuel d'aide aux pauvres, comparable à un sparadrap, encourage une économie souterraine où toutes les transactions se font en espèces afin d'éviter la récupération des paiements destinés aux pauvres. Nous devons mettre un terme à l'économie souterraine et assurer une fiscalité adéquate. » 

CHANGEMENT CLIMATIQUE

En tant que fière membre de la Coalition canadienne pour la santé publique au XXI^e siècle (CCSP21), l'ACTS demande au prochain gouvernement fédéral de prendre les devants dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un **plan d'action climatique efficace et fondé sur des preuves** qui aidera à atteindre **les réductions des émissions nécessaires pour maintenir le réchauffement planétaire sous 1,5 °C.**

			
L'approche du PCC en matière de changement climatique est centrée sur des mesures visant à encourager les technologies vertes et à réduire les émissions. L'un des éléments clés de leur plan est de « fixer des normes d'émissions pour les émetteurs qui produisent plus de 40 kilotonnes de gaz à effet de serre par an, en les obligeant à investir dans la recherche et le développement du secteur privé en technologie verte ». Le chef Andrew Scheer a souligné que le PCC abolira immédiatement toute taxation du carbone. 	Le PLC s'est engagé à prendre des mesures pour promouvoir une économie verte. Ils se sont également engagés, d'ici 2021, à interdire le plastique à usage unique. Le plan du PLC pour le changement climatique comprend également une taxe nationale sur le carbone imposée aux régions qui n'ont pas leurs propres plans. 	Le NDP s'est engagé « à ce qu'un gouvernement néo-démocrate déclare une urgence climatique et mette en place des objectifs ambitieux et scientifiquement fondés de réduction des gaz à effet de serre qui permettront de stabiliser l'augmentation des températures mondiales à 1,5 degré Celsius ». Ce plan comprend huit mesures concrètes, dont la modernisation des maisons et d'autres infrastructures, les transports et les investissements pour un avenir sans carbone. 	Le PVC s'est engagé dans une vaste réforme environnementale portant notamment sur les infrastructures, l'agriculture et la préservation de l'eau. Le PVC affirme que « notre seul avenir possible est un avenir à faible émission de carbone. Les Verts ont lancé "Mission : Possible - Le Plan d'action vert pour le climat" pour tracer la voie vers un monde post-carbone, prospère et sûr. » Ce plan comprend 14 étapes concrètes allant de la réduction des émissions de carbone à des mesures incitatives pour des rénovations écologiques. 

